

Égalité des hommes et des femmes

1622

À la reine

Madame,

Ceux qui s'avisèrent de donner un soleil pour devise au roi votre père, avec ce mot, "il n'a point d'occident pour moi", firent plus qu'ils ne pensaient : parce qu'en représentant sa grandeur qui voit presque toujours ce prince des astres sur quelque-une de ses terres, sans intervalle de nuit ; ils rendirent la devise héréditaire en votre majesté, présageant vos vertus, et de plus, la béatitude des français sous votre auguste présence. C'est, dis-je, chez votre majesté, madame, que la lumière des vertus n'aura point d'occident, ni conséquemment l'heur et la félicité de nos peuples qu'elles éclaireront. Or comme vous êtes en l'orient de votre âge et de vos vertus ensemble, madame, daignez prendre courage d'arriver en même point au midi de lui et d'elles, je dis de celles qui ne peuvent mourir que par temps et culture : car il en est quelques-unes des plus recommandables, entre autres la religion, la charité vers les pauvres, la chasteté et l'amour conjugal, dont vous avez touché le midi dès le matin. Mais certes il faut le courage requis à cet effort aussi grand et puissant que votre royauté, pour grande et puissante qu'elle soit : les rois étant battus de ce malheur, que la peste infernale des flatteurs qui se glissent dans les palais, leur rend la vertu et la clairvoyance sa guide et sa nourrice, d'un accès infiniment plus difficile qu'aux inférieurs. Je ne suis qu'un sieur moyen à vous faire espérer, d'atteindre ces deux midis en même instant : c'est qu'il plaise à votre majesté de se jeter vivement sur les bons livres de prudence et de mœurs : car aussitôt qu'un prince s'est relevé l'esprit par cet exercice, les flatteurs se trouvant les moins fins n'osent plus se jouer de lui.

Et ne peuvent communément les puissants et les rois recevoir instruction opportune que des morts : parce que les vivants étants répartis en deux bandes, les fous et les méchants, c'est-à-dire ces flatteurs dont il est question, ne savent ni ne veulent bien dire près d'eux ; les sages et les gens de bien peuvent et veulent, mais ils n'osent. C'est en la vertu certes, madame, qu'il faut que les personnes de votre rang cherchent la vraie hauteesse, et la couronne des couronnes : d'autant qu'ils ont puissance et non droit de violer les lois et l'équité, et qu'ils trouvent autant de péril et plus de honte que les autres hommes à faire ce coup. Aussi nous apprend un grand roi lui-même, que toute la gloire de la fille du roi est par dedans. Quelle est cependant ma rusticité, tous autres

abordent leurs princes et rois en adorant et louant, j'ose aborder ma reine en prêchant ? Pardonnez néanmoins mon zèle, madame, qui meurt d'envie d'ouïr la France crier ce mot, avec applaudissement, "La lumière n'a point d'occident pour moi, partout où passera votre majesté nouveau Soleil des vertus" : et d'envie encore de tirer d'elle, ainsi que j'espère de ses dignes commencements, une des plus fortes preuves du traité que j'offre à ses pieds, pour maintenir l'égalité des hommes et des femmes. Et non seulement vue la grandeur unique qui vous est acquise par naissance et par mariage, vous servirez de miroir au sexe et de sujet d'émulation aux hommes encore, en l'étendue de l'Univers, si vous vous élevez au prix et mérite que je vous propose : mais aussitôt, madame, que vous aurez pris résolution de vouloir luir de ce bel et précieux éclat, on croira que tout le même sexe éclaire en la splendeur de vos rayons. Je suis de votre Majesté,

Madame,
Très humble et très obéissante servante et sujette,
Gournay.

Égalité des hommes et des femmes.

La plupart de ceux qui prennent la cause des femmes, contre cette orgueilleuse préférence que les hommes s'attribuent, leur rendent le change entier : renvoyant la préférence vers elles. Moi qui fuis toutes extrémités, je me contente de les élever aux hommes : la nature s'opposant pour ce regard autant à la supériorité qu'à l'infériorité. Que dis-je, il ne suffit pas à quelques gens de leur préférer le sexe masculin, s'ils ne les confinaient encore d'un arrêt irréfutable et nécessaire à la quenouille, oui même à la quenouille seule. Mais ce qui les peut consoler contre ce mépris, c'est qu'il ne se fait que par ceux d'entre les hommes auxquels elles voudraient moins ressembler : personnes à donner vraisemblance aux reproches qu'on pourrait vomir sur le sexe féminin, s'ils en étaient, et qui sentent en leur cœur ne se pouvoir recommander que par le crédit de l'autre. D'autant qu'ils ont ouï trompeter par les rues que les femmes manquent de dignité, manquent aussi de suffisance, voire du tempérament et des organes pour arriver à celle-ci, leur éloquence triomphe à prêcher ces maximes : et tant plus opulemment, de ce que, dignité, suffisance, organes et tempérament sont beaux mots : n'ayant pas appris d'autre part, que la première qualité d'un homme malhabile, c'est de cautionner les choses sous la foi populaire et par ouïe dire. Voyez tels esprits comparer ces deux sexes : la plus haute suffisance à leur avis où les femmes puissent arriver, c'est de ressembler

au commun des hommes : aussi éloigné d'imaginer qu'une grande femme se peut dire grand homme, le sexe changé, que de consentir qu'un homme se peut s'élever à l'étage d'un Dieu. Gens plus braves qu'Hercule vraiment, qui ne défit que douze monstres en douze combats ; tandis que d'une seule parole, ils défont la moitié du monde. Qui croira cependant, que ceux qui se veulent élever et fortifier de la faiblesse d'autrui, se puissent élever ou fortifier de leur propre force ? Et le bon est qu'ils pensent être quittes de leur effronterie à vilipender ce sexe, usant d'une effronterie pareille à se louer et se dorer eux-mêmes, je dis parfois en particulier comme en général, voire à quelque tort que ce soit : comme si la vérité de leur vanterie recevait mesure et qualité de son impudence. Et Dieu sait si je connais de ces joyeux vanteurs, et dont les vanteries sont tantôt passées en proverbe, entre les plus échauffés au mépris des femmes. Mais quoi, s'ils prennent droit d'être des hommes galants et suffisants, de ce qu'ils se déclarent tels comme par édit ; pourquoi n'abêtiront-ils les femmes par le contrepied d'un autre édit ? Et si je juge bien, soit de la dignité, soit de la capacité des dames, je ne prétends pas à cette heure de le prouver par raisons, puisque les opiniâtres les pourraient débattre, ni par exemples, d'autant qu'ils sont trop communs ; ainsi seulement par l'autorité de Dieu même, des arcs-boutants de son église et de ces grands hommes qui ont servi de lumière à l'Univers. Rangeons ces glorieux témoins en tête, et réservons Dieu, puis les Saints Pères de son Église, au fonds, comme le trésor.

Platon à qui nul n'a débattu le titre de divin, et conséquemment Socrate son interprète et Protécole en ses écrits ; (s'il n'est là même celui de Socrate, son plus divin précepteur) leur assignent mêmes droits, facultés et fonctions, en leurs républiques et partout ailleurs. Les maintiennent, en outre, avoir surpassé maintefois tous les hommes de leur patrie : comme en effet elles ont inventé partie des plus beaux arts, ont excellé, voire enseigné cathédralement et souverainement sur tous les hommes en toutes sortes de perfections et vertus, dans les plus fameuses villes antiques entre autres Alexandrie, première de l'Empire après Rome. Dont il est arrivé que ces deux philosophes, miracles de Nature, ont cru donner plus de lustre à des discours de grand poids, s'ils les prononçaient en leurs livres par la bouche de Diotime et d'Aspasie : Diotime que ce dernier ne craint point d'appeler sa maîtresse et préceptrice, en quelques-unes des plus hautes sciences, lui précepteur et maître du genre humain. Ce que Théodoret relève si volontiers en l'oraison de la foi, ce me semble ; qu'il paraît bien que l'opinion favorable au sexe lui était fort plausible. Après tous ces témoignages de Socrate, sur le fait des dames ; on voit assez que s'il lâche quelque mot au symposium de Xenophon contre leur pru-

dence, à comparaison de celle des hommes, il les regarde selon l'ignorance et l'inexpérience où elles sont nourries, ou bien au pis aller en général, laissant lieu fréquent et spacieux aux exceptions : à quoi les deviseurs dont est question ne s'entendent point.

Que si les dames arrivent moins souvent que les hommes, aux degrés d'excellence, c'est merveille que le défaut de bonne instruction, voire l'affluence de la mauvaise expression et professorat ne fasse pis, les gardant d'y pouvoir arriver du tout. Se trouve-t-il plus de différence des hommes à elles que d'elles à elles-mêmes, selon l'institution qu'elles ont prise, selon qu'elles sont élevées en ville ou village, ou selon les nations ? Et pourquoi leur institution ou nourriture aux affaires et lettres à l'égal des hommes, ne remplirait-elle ce vide, qui paraît ordinairement entre les têtes des mêmes hommes et les leurs : puisque la nourriture est de telle importance qu'un de ses membres seulement, c'est-à-dire le commerce du monde, abondant aux Françaises et aux Anglaises, et manquant aux Italiennes, celles-ci sont en gros de si loin surpassées par celles-là ? Je dis en gros, car en détail les dames d'Italie triomphent parfois : et nous en avons tiré deux reines à la prudence desquelles la France a trop d'obligation. Pourquoi vraiment la nourriture ne frapperait-elle ce coup, de remplir la distance qui se voit entre les entendements des hommes et des femmes ; vu qu'en cet exemple ici le moins surmonte le plus, par l'assistance d'une seule de ses parcelles, je dis ce commerce et conversation : l'air des Italiennes étant plus subtil et propre à subtiliser les esprits, comme il paraît en ceux de leurs hommes, confrontez communément contre ceux-là des Français et des Anglais ? Plutarque au traité des vertueux faits des femmes maintient que la vertu de l'homme et de la femme est même chose. Sénèque d'autre part publie aux consolations qu'il faut croire que la Nature n'a point traité les dames ingratement, ou restreint et raccourci leurs vertus et leurs esprits, plus que les vertus et les esprits des hommes : mais qu'elle les a douées de pareille vigueur et de pareille faculté à toute chose honnête et louable. Voyons ce qu'en juge après ces deux, le troisième chef du triumvirat de la sagesse humaine et morale en ses Essais. Il lui semble, dit-il, et il ne sait pourquoi, qu'il se trouve rarement des femmes dignes de commander aux hommes. N'est-ce pas les mettre en particulier à l'égale contrebalance des hommes, et confesser, que s'il ne les y met en général, il craint d'avoir tort : bien qu'il peut excuser sa restriction, sur la pauvre et disgraciée nourriture de ce sexe. N'oubliant pas au reste d'alléguer et relever en un autre lieu de son même livre, cette autorité que Platon leur départ en sa République : et qu'Anthistènes niait toute différence au talent et en la vertu des deux sexes. Quant au philosophe

Aristote, puisque remuant ciel et terre, il n'a point contredit en gros, que je sache, l'opinion qui favorise les dames, il l'a confirmée : s'en rapportant, sans doute, aux sentences de son père et grand-père spirituels, Socrate et Platon, comme à chose constante et fixe sous le crédit de tels personnages : par la bouche desquels il faut avouer que le genre humain tout entier, et la raison même, ont prononcé leur arrêt. Est-il besoin d'alléguer infinies autres anciens et modernes de nom illustre, ou parmi ces derniers, Erasme, Politien, Agripa, ni cet honnête et pertinent précepteur des courtisans : outre tant de fameux poètes si contrepontez tous ensemble aux mépriseurs du sexe féminin, et si partisans de ses avantages aptitude et disposition à tout office et tout exercice louable et digne ? Les dames en vérité se consolent que ces décrieurs de leur mérite ne se peuvent prouver habiles gens, si tous ces esprits le sont : et qu'un homme fin ne dira pas, encore qu'il le crut, que le mérite et passe-droit du sexe féminin tire court, près celui du masculin ; jusqu'à ce que par arrêt il ait fait déclarer tous ceux-là buffles, afin d'infirmer leur témoignage si contraire à tel décrit. Et buffles faudrait-il encore déclarer des peuples entiers et des plus sublins, entre autres ceux de Smyrne en Tacitus : qui pour obtenir jadis à Rome présséance de noblesse sur leurs voisins, alléguèrent être descendus, ou de Tantalus fils de Jupiter ou de Théséus petit-fils de Neptune ou d'une Amazone, laquelle par ce moyen ils contrepesaient à ces Dieux. Pour le regard de la loi Salique, qui prive les femmes de la couronne, elle n'a lieu qu'en France. Et fut inventée au temps de Pharamond, pour la seule considération des guerres contre l'Empire duquel nos Pères secouaient le joug : le sexe féminin étant vraisemblablement d'un corps moins propre aux armes, par la nécessité du port et de la nourriture des enfants. Il faut remarquer encore néanmoins, que les pairs de France ayant été créés en première intention comme une espèce de personnes des rois, ainsi que leur nom le déclare : les dames paires de leur chef ont séance, privilège et voix délibérative partout où les pairs en ont et de même étendue. Comme aussi les Lacédémoniens, ce brave et généreux Peuple consultait de toutes affaires privées et publiques avec ses femmes. Bien a servi cependant aux Français, de trouver l'invention des régentes, pour un équivalent des rois ; car sans cela combien y-a-t-il que leur état ne fut par terre ? Nous saurions bien dire aujourd'hui par épreuve, quelle nécessité les minorités des rois ont de cette récepte. Les Germains, ces belliqueux peuples, dit Tacitus, qui après plus de deux cents ans de guerre, furent plutôt triomphés que vaincus, portaient dot à leurs femmes, non au rebours. Ils avaient au surplus des nations, qui n'étaient jamais régies que par ce sexe. Et quand Aénée présente à Didon le sceptre d'Ilione, les scolastes disent, que cela provient, de ce que les dames filles aînées, telle qu'était cette

princesse, régnaient anciennement aux maisons royales. Veut-on deux plus beaux envers à la loi Salique, si deux envers elle peut souffrir ? Si nos anciens Gaulois ne méprisaient pas les femmes, et les Carthaginois non plus ; lorsqu'étant unis en l'armée d'Hannibal pour passer les Alpes, ils établirent les dames Gauloises arbitres de leurs différends. Et quand les hommes déroberaient à ce sexe en plusieurs lieux, part aux meilleurs avantages ; l'inégalité des forces corporelles plus que des spirituelles, ou du mérite, peut facilement être cause du larcin et de la souffrance : forces corporelles qui sont vertus si basses, que la bête en tient plus par dessus l'homme que l'homme par dessus la femme. Et si ce même historiographe latin nous apprend, qu'où la force règne, l'équité, la probité, la modestie même, sont les attributs du vainqueur ; s'étonnera-t-on que la suffisance et les mérites en général, soient ceux de nos hommes, privativement aux femmes.

Au surplus l'animal humain n'est homme ni femme, à le bien prendre, les sexes étant faits non simplement, mais *secundum quid*, comme parle l'école : c'est-à-dire pour la seule propagation. L'unique forme et différence de cet animal, ne consiste qu'en l'âme humaine. Et s'il est permis de rire en passant, le quolibet ne sera pas hors de saison, nous apprenant qu'il n'est rien de plus semblable au chat sur une fenêtre que la chatte. L'homme et la femme sont tellement uns, que si l'homme est plus que la femme, la femme est plus que l'homme. L'homme fut créé mâle et femelle, dit l'Écriture, ne comptant ces deux que pour un. Dont Jésus-Christ est appelé fils de l'homme, bien qu'il ne le soit que de la femme. Ainsi parle après le grand Saint Basile : La vertu de l'homme et de la femme est même chose, puisque Dieu leur a décerné même création et même honneur : *masculum et fœmininam fecit eos*. Or en ceux de qui la Nature est une et même, il faut que les actions aussi le soient, et que l'estime et loyer ensuite soient pareils, où les œuvres sont pareilles. Voilà donc la déposition de ce puissant pilier, et vénérable témoin de l'Église, il n'est pas mauvais de se souvenir sur ce point, que certains ergotistes anciens ont passé jusqu'à cette niaise arrogance, de débattre au sexe féminin l'image de Dieu à différence de l'homme : laquelle image ils devaient, selon ce calcul, attacher à la barbe. Il fallait de plus et par conséquent, dénier aux femmes l'image de l'homme, ne pouvant lui ressembler, sans qu'elles ressemblassent à celui auquel il ressemble. Dieu même leur a départi les dons de prophétie indifféremment avec les hommes, les ayant établies aussi pour juges, instructrices et conductrices de son peuple fidèle en paix et en guerre : et qui plus est, rendu triomphantes avec lui des hautes victoires, qu'elles ont aussi maintefois emportées et arborées en divers lieux du monde : mais sur quelles gens, à votre

avis ? Cyrus et Theseus : à ces deux on ajoute Hercule, lequel elles ont sinon vaincu, du moins bien battu. Aussi fut la chute de Pentasilée, couronnement de la gloire d'Achille : oyez Sénèque et Ronsard parlant de lui.

L'Amazone il vainquit dernier effroi des Grecs.

Pentasilée il rua sur la poudre.

Ont-elles au surplus, (ce mot par occasion) moins excellé de foi, qui comprend toutes les vertus principales, que de suffisance et de force magnanime et guerrière ? Paterculus nous apprend, qu'aux proscriptions romaines, la fidélité des enfants fut nulle, des affranchis légère, des femmes très grande. Que si Saint Paul, suivant ma route des témoignages saints, leur défend le ministère et leur commande le silence en l'Église, il est évident que ce n'est point par aucun mépris ; ou bien seulement, de crainte qu'elles n'émeuvent les tentations, par cette montre si claire et publique qu'il faudrait faire en ministrant et prêchant, de ce qu'elles ont de grâce et de beauté plus que les hommes. Je dis que l'exemption de mépris est évidente, puisque cet apôtre parle de Thesbé comme de sa coadjutrice en l'œuvre de notre Seigneur, sans toucher le grand crédit de Sainte Petronille vers Saint Pierre : et puis aussi que la Madeleine est nommée en l'Église égale aux apôtres, par Apostolis. Voire que l'Église et eux-mêmes ont permis une exception de cette règle de silence pour elle, qui prêcha trente ans en la Baume de Marseille au rapport de toute la Provence. Et si quelqu'un impugne ce témoignage de prédications, on lui demandera que faisaient les Sibyles, sinon prêcher l'Univers par divine inspiration, sur l'évènement futur de Jésus-Christ ? Toutes les anciennes nations concédaient la prêtrise aux femmes, indifféremment avec les hommes. Et les Chrétiens sont au moins forcés de consentir, qu'elles sont capables d'appliquer le Sacrement de Baptême : mais quelle faculté de distribuer les autres, leur peut être justement déniée ; si celle de distribuer celui-là leur est justement accordée ? De dire que la nécessité des petits enfants mourants, ait forcé les Pères anciens d'établir cet usage en dépit d'eux : il est certain qu'ils n'auraient jamais cru que la nécessité les eut dispensés de mal faire, jusqu'aux termes de permettre de violer et diffamer l'application d'un Sacrement. Et partant concédant cette faculté de distribution aux femmes, on voit à clair qu'ils ne les ont interdites de distribuer les autres Sacrements, que pour maintenir toujours plus entière l'autorité des hommes ; soit pour être de leur sexe, soit afin qu'à droit ou à tort, la paix fut plus assurée entre les deux sexes, par la faiblesse et le ravallement de l'un. Certes Saint Jérôme écrit sagement à notre propos qu'en matière du service de Dieu, l'esprit et la doctrine doivent être considérés, non le sexe. Sentence qu'on doit généraliser, pour permettre aux dames à plus forte raison, toute action et science honnête : et cela suivant aussi les intentions du même

saint, qui de sa part honore et autorise bien fort leur sexe. Davantage Saint Jean l'Aigle et le plus chéri des Évangélistes, ne méprisait pas les femmes, non plus que Saint Pierre, Saint Paul et ces deux Pères, j'entends Saint Basile et Saint Jérôme ; puisqu'il leur adresse ses Épîtres particulièrement : sans parler d'infinis autres Saints ou Pères, qui font pareille adresse de leurs Écrits. Quand au fait de Judith, je n'en daignerais faire mention s'il était particulier, cela s'appelle dépendant du mouvement et volonté de son autrice : non plus que je ne parle des autres de ce calibre ; bien qu'ils soient immenses en quantité, comme ils sont autant héroïques en qualité de toutes sortes, que ceux qui couronnent les plus illustres hommes. Je n'enregistre point les faits privés, de crainte qu'ils semblent, non avantages et dons du sexe, mais bouillons d'une vigueur privée et spéciale. Mais celui de Judith mérite place en ce lieu, parce qu'il est bien vrai, que son dessein tombant au cœur d'une jeune dame, entre tant d'hommes lâches et faillis de cœur, à tel besoin, en si haute et si difficile entreprise, et pour tel fruit, que le salut d'un peuple et d'une cité fidèle à Dieu semble plutôt être une inspiration et prérogative divine vers les femmes, qu'un trait purement volontaire. Comme aussi le semble être celui de la Pucelle d'Orléans, accompagné de mêmes circonstances environ, mais de plus ample et large utilité, s'étendant jusqu'au salut d'un grand royaume et de son prince.

Cette illustre Amazone instruite aux soins de Mars,
Fauche les escadrons et brave les hasards :
Vêtant le dur plastron sur sa ronde mamelle,
Dont le bouton pourpré de grâces étincelle :
Pour couronner son chef de gloire et de lauriers,
Vierge elle ose affronter les plus fameux guerriers.

Ajoutons que la Madeleine est la seule âme, à qui le rédempteur ait jamais prononcé ce mot, et promis cette auguste grâce : en tous lieux où se prêchera l'Évangile il sera parlé de toi. Jésus-Christ d'autre part, déclara sa très heureuse et très glorieuse résurrection aux dames les premières, afin de les rendre, dit un vénérable Père ancien, apôtresses aux propres apôtres : cela comme l'on sait, avec mission expresse : Va, dit-il, à celle-ci-même, et récite aux apôtres et à Pierre ce que tu as vu. Sur quoi il faut noter qu'il manifesta sa nouvelle naissance également aux femmes qu'aux hommes, en la personne d'Anne fille de Phanuel, qui le reconnut en même instant, que le bon vieillard Saint Siméon. Laquelle naissance, d'abondant, les Sybilles nommées, ont prédite seules entre les Gentils, excellent privilège du sexe féminin. Quel honneur fait aux femmes aussi, ce songe survenu chez Pilate ; s'adressant à l'une d'elles privativement à tous les hommes, et en telle et si haute occasion. Et si les

hommes se vantent, que Jésus-Christ soit né de leur sexe, on répond, qu'il le fallait par nécessaire bienséance, ne se pouvant pas sans scandale, mêler jeûne et à toutes les heures du jour et de la nuit parmi les presses, aux fins de convertir, secourir et sauver le genre humain, s'il eut été du sexe des femmes. Que si quelqu'un au reste est si fade ; d'imaginer masculin ou féminin en Dieu, bien que son nom semble sonner le masculin, ni conséquemment besoin d'acception d'un sexe plutôt que de l'autre, pour honorer l'incarnation de son fils ; celui-ci montre à plein jour, qu'il est aussi mauvais philosophe que théologien. D'ailleurs, l'avantage qu'ont les hommes par son incarnation en leur sexe ; (s'ils en peuvent tirer un avantage, vu cette nécessité remarquée) est compensé par sa conception très précieuse au corps d'une femme, par l'entière perfection de cette femme unique à porter nom de parfaite entre toutes les créatures purement humaines, depuis la chute de nos premiers parents, et par son assomption unique en sujet humain aussi. Finalement si l'Écriture a déclaré le mari, chef de la femme, la plus grande sottise que l'homme put faire, c'est de prendre cela pour passe-droit de dignité. Car vu les exemples, autorités et raisons notées en ce discours, par où l'égalité des grâces et faveurs de Dieu vers les deux espèces ou sexes est prouvée, voire leur unité même, et vu que Dieu prononce : Les deux ne seront qu'un : et prononce encore : L'homme quittera père et mère pour suivre sa femme ; il paraît que cette déclaration n'est faite que par le besoin exprès de nourrir paix en mariage. Lequel besoin requerrait, sans doute, qu'une des parties cédât à l'autre, et la prestance des forces du mâle ne pouvait pas souffrir que la soumission vint de sa part. Et quand bien même il serait véritable, selon que quelques-uns maintiennent, que cette soumission fut imposée à la femme pour châtiment du péché de la pomme : cela encore est bien éloigné de conclure à la prétendue préférence de dignité en l'homme. Si l'on croyait que l'Écriture lui commandât de céder à l'homme, comme indigne de le contrecarrer, voyez l'absurdité qui suivrait : la femme se trouverait digne d'être faite à l'image du Créateur, de jouir de la très sainte Eucharistie, des mystères de la Rédemption, du Paradis et de la vision voire possession de Dieu, non pas des avantages et privilèges de l'homme : ne serait-ce pas déclarer l'homme plus précieux et relevé que telles choses, et partant commettre le plus grief des blasphèmes ?

FIN